RÉGIME DE PENSION DES ENSEIGNANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK (LE « RPENB »)
FORMULAIRE DE RENONCIATION À LA PARTICIPATION AU RÉGIME
POUR LES ENSEIGNANT(E)S SUPPLÉANT(E)S
PÉRIODE D'INSCRIPTION : LE 1ER JANVIER 2017

DIRECTIVES :

- Ce formulaire devrait être rempli comme suit :
    - Les enseignant(e)s suppléant(e)s qui sont admissibles à participer au RPENB et qui ne détiennent pas de « Contrat D »*, mais qui ont décidé de NE PAS participer au RPENB, doivent indiquer la **DÉCLARATION DE L'EMPLOYÉ(E) #1** et remplir les sections requises à la page suivante.
    - Les enseignant(e)s suppléant(e)s qui détiennent un « Contrat D » au moment de leur date d'admissibilité initiale et qui sont admissibles de maintenir leur participation au RPENB une fois leur « Contrat D » terminé, mais qui ont décidé de NE PAS maintenir leur participation une fois leur « Contrat D » terminé, doivent indiquer la **DÉCLARATION DE L'EMPLOYÉ(E) #2** et remplir les sections requises à la page suivante.

**Un « Contrat D » se réfère à la section « Annexe D – Contrat d'un enseignant embauché afin de remplacer un enseignant en congé avec ou sans traitement » de la convention collective entre le Conseil de Gestion et la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick / The New Brunswick Teachers' Federation, du 1er mars 2012 au 29 février 2016.*

- L'employé doit retourner le formulaire dûment rempli au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) (L'adresse se trouve sur la page suivante).
- EDPE enverra une copie du formulaire rempli à la Société des services de retraite Vestcor. La liste d'enseignant(e)s suppléant(e)s qui ont rempli le formulaire de renonciation sera maintenue par EDPE et sera disponible pour les districts scolaires afin de s'assurer que les employés n'adhèrent pas au RPENB, le cas échéant.

DÉCLARATION DE L'EMPLOYÉ(E) #1 :

1. Je déclare que je ne cotise pas au RPENB actuellement.
2. Je comprends que je suis admissible à participer au RPENB et que si je ne souhaite pas y participer, je dois signer ce formulaire et le retourner à EDPE **avant le 3 février 2017**, sinon je serai automatiquement inscrit(e) au RPENB.
3. J'ai reçu une explication ou un sommaire du RPENB et des droits et obligations pertinents, y compris notamment l'information contenue dans le document "Livret de l'employé" disponible au site Web suivant : www.vestcor.org/rpenb.
4. Je ne désire pas participer au RPENB pour l'instant.
5. À moins que survienne un changement au niveau de mon statut d'employé (par exemple, j'obtiens un contrat d'enseignement avec lequel la participation au RPENB est obligatoire); ou que survienne un changement au niveau des critères d'admissibilité du RPENB, je comprends que je ne serai **pas** admissible à participer au RPENB à une date ultérieure.
6. De plus, je comprends que si ma participation au RPENB est requise ultérieurement, il n'y a aucune garantie que les règles du RPENB me permettront de racheter le service antérieur à la date d'inscription.
7. Cette renonciation sera annulée si un changement au niveau de mon statut d'employé survient (par exemple, j'obtiens un contrat d'enseignement avec lequel la participation au RPENB est obligatoire); ou si les modalités du RPENB exigent ma participation au régime.

Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée – Les renseignements personnels inclus dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur les prestations de pension* et seront utilisés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et la Société des services de retraite Vestcor afin d'administrer les prestations de retraite du participant. Si vous avez des questions concernant la cueillette et l'utilisation de ces renseignements, contactez un(e) spécialiste en pensions et prestations à la Société des services de retraite Vestcor au 1-800-561-4012.

RÉGIME DE PENSION DES ENSEIGNANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK (LE « RPENB »)
FORMULAIRE DE RENONCIATION À LA PARTICIPATION AU RÉGIME
POUR LES ENSEIGNANT(E)S SUPPLÉANT(E)S
PÉRIODE D'INSCRIPTION : LE 1ER JANVIER 2017

DÉCLARATION DE L'EMPLOYÉ(E) #2 (détient un Contrat D):

1. Je déclare que je détiens un Contrat D au moment de ma date d'admissibilité initiale et que je participerai au RPENB pour la durée de mon Contrat D (participation obligatoire).

2. Je comprends que je suis admissible de maintenir ma participation au RPENB une fois mon Contrat D terminé (c.-à-d., au retour à la suppléance régulière) et que si je ne désire pas maintenir ma participation au RPENB, je dois remplir ce formulaire et le retourner à EDPE **avant le 3 février 2017**, sinon ma participation au RPENB va automatiquement continuer.

3. J'ai reçu une explication ou un sommaire du RPENB et des droits et obligations pertinents, y compris notamment l'information contenue dans le document "Livret de l'employé" disponible au site Web suivant : www.vestcor.org/rpenb.

4. Je ne désire pas maintenir ma participation au RPENB une fois mon Contrat D terminé.

5. À moins que survienne un changement au niveau de mon statut d'employé (par exemple, j'obtiens un contrat d'enseignement avec lequel la participation au RPENB est obligatoire); ou que survienne un changement au niveau des critères d'admissibilité du RPENB, je comprends que je ne serai **pas** admissible à participer au RPENB à une date ultérieure.

6. De plus, je comprends que si ma participation au RPENB est requise ultérieurement, il n'y a aucune garantie que les règles du RPENB me permettront de racheter le service antérieur à la date d'inscription.

7. Cette renonciation sera annulée si un changement au niveau de mon statut d'employé survient (par exemple, j'obtiens un contrat d'enseignement avec lequel la participation au RPENB est obligatoire); ou si les modalités du RPENB exigent ma participation au régime.

Veuillez mettre un « X » dans la case au côté de la déclaration qui s'applique à vous et remplir la section ci-dessous :

☐ **Déclaration #1:**
En signant, je renonce formellement à mes droits de participation au RPENB.

☐ **Déclaration #2 (détient un « Contrat D ») :**
En signant, je renonce formellement à mes droits de participation au RPENB à la fin de mon « Contrat D ».

NOM DE L'EMPLOYÉ(E) :	NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE :
SIGNATURE DE L' EMPLOYÉ(E)	DATE (AAAA/MM/JJ)

RETOURNER À : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
SERVICES DE PAYE DES DISTRICTS
PLACE 2000, C.P. 6000
FREDERICTON, (N.-B.) E3B 5H1

TÉLÉCOPIEUR : 506-457-3584

Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée – Les renseignements personnels inclus dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur les prestations de pension* et seront utilisés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et la Société des services de retraite Vestcor afin d'administrer les prestations de retraite du participant. Si vous avez des questions concernant la cueillette et l'utilisation de ces renseignements, contactez un(e) spécialiste en pensions et prestations à la Société des services de retraite Vestcor au 1-800-561-4012.